

Pacte de Marrakech : le gouvernement allemand reconnaît avoir menti au peuple

écrit par Marcher sur des oeufs | 20 mai 2019



Illustration : la tablée des traîtres

Ils crachent le morceau parce qu'ils sont dos au mur. Sinon, ils auraient sciemment et surtout TRÈS DÉMOCRATIQUEMENT caché la vérité au PEUPLE. C'est bien ! Et il faudrait leur faire confiance ?! Et il faudrait "veauter" pour eux alors QU'ILS DEVRAIENT ÊTRE DÉMIS ET LEUR PARTI interdit ?

Pacte de Marrakech : l'administration allemande admet avoir caché une partie de la vérité à sa population

Suite à une procédure d'opposition du journal Tagesspiegel, le ministère fédéral des Affaires étrangères a dû confirmer que le pacte de migration avait été en partie négocié en secret.

Contrairement aux déclarations officielles du ministère fédéral des Affaires étrangères (AA), le pacte des Nations Unies sur les migrations a été négocié en partie à huis clos. C'est ce qui ressort d'une décision du ministère fédéral suite

à une demande du Tagesspiegel en vertu de la Freedom of Information Act (IFG). Ainsi, les sessions intergouvernementales de négociations à New York n'étaient que « partiellement publiques ». Il y avait également eu des « réunions non publiques en amont et en aval ». D'après le ministère, c'était « tout à fait normal ».

En réalité, le gouvernement avait souligné à plusieurs reprises la transparence de l'ensemble du processus, notamment pour les réunions des représentants des Etats au siège de l'ONU à New York au premier semestre 2018 : « *Les négociations peuvent être suivies par le public intéressé sur le terrain* », a-t-il déclaré en février dernier en réponse à une question parlementaire du groupe parlementaire AfD. Le ministère fédéral des Affaires étrangères s'était également toujours adressé à la presse pour parler de « cycles de négociations accessibles au public » aux Etats-Unis. Tous les groupes parlementaires du Bundestag et les organisations de la société civile allemande, entre autres, avaient été invités.

Le « pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière » a été adopté au Maroc en décembre par les voix de la République fédérale d'Allemagne et de 151 autres Etats membres des Nations Unies. Plusieurs Etats membres de l'UE se sont abstenus. En particulier, la menace d'une restriction de la souveraineté des Etats a fait l'objet de critiques.

Les opposants en Allemagne, en particulier l'AfD, ont souligné que ce pacte contenait de nombreuses obligations et était juridiquement contraignant. Le ministère des Affaires étrangères a déploré une campagne et beaucoup de désinformation ; l'Office a été accusé d'avoir fait trop peu de travail de relations publiques.

Refusé au départ

Le ministère a d'abord refusé de fournir des informations complémentaires sur le déroulement des cycles de négociation.

En particulier, les concessions faites par la délégation allemande à d'autres partenaires de négociation n'ont pas été divulguées. Il a été dit que l'information ne serait communiquée aux médias que dans le cadre de discussions de fond **et uniquement à titre confidentiel.** Ce n'est qu'après une demande d'accès aux documents, en vertu de la liberté d'information, que le ministère a divulgué les rapports des délégations internes issus des cycles de négociations. Ceux-ci sont publiés en ligne par le Tagesspiegel.

Les documents montrent que les États membres de l'UE ont dû faire de nombreux compromis. Selon les rapports, l'une des raisons était les « exigences maximales » de certains pays qui voulaient rendre le traité juridiquement contraignant et parvenir à « une nette amélioration de la situation des migrants irréguliers ».

D'après ce rapport, les négociations ont menacé d'échouer. Les documents n'ont pas été rendus complètement transparents, mais sont restés partiellement caviardés. Se référant au caractère prétendument public des pourparlers à New York, le Tagesspiegel s'est opposé à ce que les documents soient caviardés.

Dans l'acte d'opposition, le ministère admet pour la première fois que les partenaires de négociation se sont également rencontrés au-delà des réunions publiques, c'est pourquoi les passages doivent rester méconnaissables. Les partenaires de négociation internationaux devraient pouvoir compter sur le fait que ce qui a été discuté « dans le cadre des voies de communication diplomatiques établies » ne sera pas révélé par un Etat participant.

Néanmoins, le ministère a souligné dans sa décision qu'il n'avait « effacé la correspondance que de manière très peu invasive », de sorte que les rapports sur le déroulement des négociations étaient aussi transparents que possible. Une

publication sans restriction pourrait faire perdre à la République fédérale sa réputation de partenaire fiable et digne de confiance, a-t-on déclaré.

(Traduction Fdesouche)

[Tagesspiegel.de](http://www.tagesspiegel.de)

<http://www.fdesouche.com/1208945-pacte-de-marrakech-ladministration-allemande-admet-avoir-cache-une-partie-de-la-verite-a-sa-population>

19/05/2019

msdo